



Maths obligatoires en première : une équation aux multiples inconnues



Décryptage



Une réintroduction des maths dans le tronc commun pourrait affecter l'organisation générale du lycée. // © Adobe Stock/Monkey Business

Par Nalini Lepetit-Chella, publié le 10 Octobre 2022

5 min

L'enseignement obligatoire des maths en première générale n'est toujours pas acté. Cette décision pourrait affecter les programmes du tronc commun et de la spécialité, mais aussi ceux de seconde et de terminale.

Si les maths font parfois peur, elles sont difficilement contournables. Aux élèves qui souhaitent poursuivre des études scientifiques, **elles "permettent de comprendre les sciences"**, indique Mélanie Guenais, enseignante-chercheuse en mathématiques à l'université Paris Saclay.

Et pour tous les élèves, **"les maths servent pour apprendre à raisonner ou avoir un**



regard critique sur les données qui nous sont transmises et faire face aux fake news", poursuit celle qui est aussi coordinatrice du collectif Maths-Sciences.

Depuis la rentrée 2022, certains lycées proposent 1h30 de mathématiques en option aux élèves de première n'ayant pas choisi la spécialité maths. Alors que l'objectif était de **rendre cette disposition obligatoire dans tous les lycées dès 2023, la suite n'est finalement pas encore décidée**, indiquait le ministère de l'Éducation nationale à l'Etudiant le 5 octobre.

Lire aussi

Adapter les programmes

Réintroduire les maths dans le tronc commun **demande en effet une réflexion plus globale sur les programmes du lycée** : le programme de spécialité, celui de seconde, celui de maths complémentaires et même la structure générale du lycée pourraient être affectés. Et si remettre des maths fait l'unanimité, plusieurs positions s'affrontent sur le sujet.

Le syndicat des enseignants, Unsa (SE-Unsa), défend la généralisation de l'option proposée en 2022 : **1h30 de mathématiques pour tous en première**. Elles seraient ainsi **intégrées au contrôle continu du baccalauréat**, donnant aux élèves "non matheux" une raison de s'accrocher, explique Jérôme Fournier, secrétaire national en charge de l'Éducation. L'idée est également qu'ils "ne se sentent pas punis" en ayant plus de cours que les autres.

Cela implique de mettre en place **un programme "adapté à tout public" dans le tronc commun**, articulé avec les autres enseignements de mathématiques. En particulier avec l'option mathématiques complémentaires qui "est ouverte à tous en théorie", souligne Jérôme Fournier.

Le syndicaliste souhaite aussi "repenser l'enseignement de mathématiques de seconde, qui est presque fait pour préparer à la spécialité". L'objectif est à la fois de **donner une culture scientifique et mathématique solide à tous** et de permettre aux élèves ayant besoin de maths sans se destiner à des études scientifiques d'"acquérir un bagage en mathématiques un peu plus consistant".

Lire aussi

Le risque d'une baisse de niveau

Une position que ne partage pas du tout Jean-Rémi Girard, président du syndicat national des lycées, collèges, écoles et du supérieur, Snalc. **Une telle mesure serait "très cosmétique" et "ne réglerait pas beaucoup de problèmes**, notamment pour les élèves fâchés avec les maths", affirme le syndicaliste.

Il s'agit même d'un "leurre", estime Mélanie Guenais, du collectif Maths-Sciences :

"Actuellement, **ce qui est enseigné dans le tronc commun est de la culture scientifique, pas des sciences**". Et d'ajouter que "si on dit aux élèves que ce cours s'adresse aux profils scientifiques, et qu'on sous-entend qu'il permet d'aller en maths complémentaires en terminale, on leur ment".

Lire aussi

"Arrêter de changer les programmes tous les deux ans"

Pour elle, faire ce choix provoquerait "à nouveau une baisse de niveau" car **il faudrait enseigner à deux publics différents en maths complémentaires** : certains ayant fait seulement une heure et demie de tronc commun et d'autres ayant en fait suivi en plus quatre heures de spécialité.

La vice-présidente de la Société Mathématique de France estime qu'il "ne faut surtout pas repenser les programmes, car il faut arrêter de les changer tous les deux ans. **Ce**



qu'il faut revoir, c'est l'organisation du lycée, car la structure actuelle n'est pas faite pour faire des sciences".

Elle préconise donc d'**intégrer la spécialité mathématiques dans le tronc commun**, à raison de **trois à quatre heures par semaine**, et de proposer **l'enseignement scientifique en option**.

